



Commission Départementale du Football Animation

PROCES VERBAL du jeudi 09 février 2023

COMMISSION RESTREINTE

Une commission restreinte s'est tenue ce jour.

Lors de cette commission restreinte, les points suivants ont été abordés

DEMANDE DE RAPPORTS :

CRITERIUM U13 ESPOIR poule M du 14/01/2023 :

Rencontre n° : 25421783

Rencontre : JOUARRE ASM 1 – FERTE SOUS JOUARRE 1

Lecture des observations faites par M. BANGOURA dirigeant de Ferté sous Jouarre faites sur la feuille de match

Lecture des rapports de :

- JAYET Fabien, président de la FERTE SOUS JOUARRE
- BERGH Frédéric, président du FC JOUARRE

La Commission demande des rapports, pour le 15/02/23, concernant les faits qui se sont déroulés durant la rencontre entre MORIN Léna, licenciée au FC JOUARRE et THIRI Evan, licencié à LA FERTE SOUS JOUARRE et après la rencontre sur le comportement de M. MORIN Sébastien à l'ensemble des personnes suivantes :

- EL BAITA Yanis, Arbitre de la rencontre
- FOUCART Grégory, dirigeant du FC JOUARRE
- MORIN Léna, joueuse du FC JOUARRE
- MORIN Sébastien, parent de la joueuse MORIN Léna et licencié au club du FC JOUARRE
- BANGOURA Ibrahima, dirigeant de la FERTE SOUS JOUARRE
- NSOGA Etienne, dirigeant de la FERTE SOUS JOUARRE
- THIRI Evan, joueur de la FERTE SOUS JOUARRE